

28/1/2014



Nations Unies

Secrétaire général

SG/SM/15622

AFR/2805

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SALUE L'ANNONCE D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT EN CENTRAFRIQUE ET APPELLE À DES EFFORTS RÉSOLUS POUR SURMONTER LA CRISE

La déclaration suivante a été communiquée aujourd'hui par le Porte-parole de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU:

Le Secrétaire général salue l'annonce d'un nouveau Gouvernement en République centrafricaine. Il félicite le Chef d'État de la transition, Mme Catherine Samba-Panza, et le Premier Ministre, M. André Nzapayeké, pour leurs efforts visant à relancer la transition. La formation de ce Gouvernement est une nouvelle occasion de faire avancer le processus politique. Le Secrétaire général renouvelle la disponibilité des Nations Unies à soutenir les autorités transitoires dans leurs efforts pour assurer la sécurité et du bien-être du peuple centrafricain.

Le Secrétaire général demeure vivement préoccupé par les violences sectaires en cours dans le pays ainsi que par la crise humanitaire qui touche plus de la moitié de la population. Il appelle à des efforts nationaux et internationaux résolus pour mettre fin à la violence et surmonter la crise.

Le Secrétaire général réitère l'importance de garantir le succès de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) qui joue un rôle déterminant pour assurer la sécurité sur le terrain. Il appelle encore une fois tous ceux en position de le faire à apporter une contribution financière et en nature à la MISCA et à annoncer leur contribution durant la conférence des donateurs pour la MISCA qui aura lieu le 1^{er} février à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Le Secrétaire général se félicite de l'adoption opportune par le Conseil de sécurité aujourd'hui d'une nouvelle résolution sur la République centrafricaine qui renforce le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans le pays, le BINUCA, inclut des sanctions envers les individus impliqués dans des violations des droits de l'homme et de l'embargo sur les armes et autorise le déploiement de troupes de l'Union européenne. L'engagement soutenu du Conseil restera essentiel aux efforts des Nations Unies pour rétablir la paix et la stabilité dans le pays.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel